

## La journée d'études du 8 avril 1998

Présentation

**Nicole Girard et Brigitte Marin**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rives/147>

DOI : 10.4000/rives.147

ISBN : 978-2-8218-0002-1

ISSN : 2119-4696

### Éditeur

TELEMME - UMR 6570

### Édition imprimée

Date de publication : 10 juin 1999

Pagination : 39-41

ISSN : 2103-4001

### Référence électronique

Nicole Girard et Brigitte Marin, « La journée d'études du 8 avril 1998 », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 2 | 1999, mis en ligne le 06 juillet 2004, consulté le 24 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rives/147> ; DOI : 10.4000/rives.147

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# La journée d'études du 8 avril 1998

## Présentation

Nicole Girard et Brigitte Marin

---

- 1 L'ensemble des exposés et discussions au sein du séminaire animé par les chercheurs de l'UMR a permis d'établir une série de questionnements constituant une grille commune d'analyse pour les cas étudiés (quel que soit le lieu ou l'époque).
- 2 Dans la perspective d'une journée d'études, ce questionnaire a été soumis à des chercheurs extérieurs à l'UMR TELEMME afin :
  - 3 - d'élargir la réflexion grâce à l'apport d'informations sur d'autres villes de Méditerranée,
  - 4 - d'enrichir le questionnaire, de l'approfondir sur des monographies de villes non étudiées dans le groupe de travail ;
  - 5 - de progresser dans l'approche comparée en demandant aux intervenants de bien vouloir soumettre leurs recherches sur la ville aux questionnements indiqués ci-dessous.
- 6 Le questionnaire
  - 7 1. Dans la conception d'un projet urbain, de quel point de vue sur la ville part-on ? Ou encore de quelles analyses de la ville et des maux urbains ? Derrière ces analyses et diagnostics, quel modèle urbain, quelles représentations de la ville idéale peut-on discerner ? En d'autres termes, quelle idée de la ville guide l'action ? Est-ce un modèle qui a, sur place, des racines anciennes, ou bien est-il importé d'ailleurs et seulement adapté à la situation locale ?
  - 8 2. Identifier les autorités qui gèrent et aménagent la ville : qui dispose, dans la structuration des pouvoirs, des compétences juridiques, techniques, financières et opérationnelles, pour intervenir sur la forme urbaine ? Comment se sont mises en place ces institutions et quelles sont exactement leurs prérogatives et leurs limites ? Comment ces institutions communiquent-elles ? Quelles sont les procédures, les parcours bureaucratiques qui conduisent à la prise de décision ?
  - 9 3. À quelle échelle, et sur quels territoires de la ville, ces institutions peuvent-elles intervenir ? Comment les pouvoirs découpent-ils l'espace pour sa gestion, pour définir

les aires d'exercice d'une autorité ou d'une compétence ? Et comment sont délimités leurs périmètres d'intervention ? Quelles sont les logiques à l'œuvre dans ces découpages ?

- 10 4. Quels sont les conflits de compétences que la volonté de transformation urbaine révèle, ou produit, entre les différents pouvoirs (civil, militaire, religieux, etc.) ? On s'interrogera, à l'occasion de ces transformations urbaines, sur les rapports entre les différents pouvoirs locaux, et entre pouvoir local et pouvoir central. Quelles sont les incidences de ces conflits sur les projets urbains (modifications, compromis, réorientations) et les transformations effectivement réalisées ?
- 11 5. Quel rôle jouent les habitants et usagers, organisés de façon plus ou moins formelle en groupes de pression, en associations, etc. avec lesquels les pouvoirs doivent négocier ? Lorsqu'ils parviennent à modifier le déroulement ou les finalités d'une opération, quelles sont les circonstances qui ont rendu ce détournement possible ?
- 12 6. Ces projets urbains entraînent-ils, en retour, des transformations dans l'organisation des pouvoirs ou des administrations ? Des institutions ou des corps disposant de compétences sur le territoire urbain voient-ils le jour à l'occasion de ces grands projets ? Perdurent-ils après les réalisations ? Y a-t-il création d'instruments juridiques et administratifs spécifiques pour la mise en œuvre des projets urbains ? Cela entraîne-t-il des réformes des administrations compétentes qui étaient déjà en place ? Comment sont recomposées, redistribuées les compétences, et comment cela se traduit-il sur le territoire ? Les villes sont-elles ainsi à l'origine de nouvelles configurations politiques ?
- 13 7. Derrière les institutions et administrations qui interviennent dans les transformations urbaines, peut-on distinguer, et comment, des groupes sociaux particuliers ou des intérêts économiques ?
- 14 Les participants à cette journée d'études ont été particulièrement engagés à exercer leur réflexion sur le point n°4 (celui des conflits de compétences) de ce questionnaire qui leur avait été préalablement fourni.